## Le logement

financement et, de plus, à planifier leur avenir en fonction du genre de paiements qu'ils auront à faire. J'aimerais signaler un autre point, monsieur le président, c'est le fait que le projet de loi à l'étude ne constitue pas toutes les réponses aux questions reliées à l'existence de logements abordables pour tous les Canadiens.

J'ai déjà parlé de l'aide au logement locatif, de même que de l'aide pour les personnes dont le prêt hypothécaire doit être renouvelé, et des mesures pour faciliter l'accès à la propriété. Mais quand je parle d'un plus grand nombre d'initiatives en faveur du logement, je pense aux améliorations qu'il y aurait lieu d'apporter aux conditions de logement les pires au Canada: Je veux parler du logement des autochtones et des pauvres dans les régions rurales. Nous avons parcouru beaucoup de chemins pour aider à améliorer le logement de ces gens. Mais il reste encore beaucoup à faire. Comme d'autres membres du gouvernement l'ont signalé, la Société centrale d'hypothèques et de logement a réexaminé à fond au cours des derniers mois le Programme de logement pour les ruraux et les autochtones. Des modifications et des améliorations importantes à apporter au programme en plus des consultations à leur sujet sont en cours d'élaboration. De plus, on prépare actuellement d'autres modifications à apporter à la Loi nationale sur l'habitation qui permettront d'introduire ces améliorations importantes dans les initiatives fédérales, tant pour la remise en état des logements existants que pour la construction de nouveaux logements dans le cadre du Programme de logement pour les ruraux et les autochtones. Ce projet de loi sera la base de conditions de vie améliorées pour les ruraux et les autochtones de tout le pays.

Une autre priorité à long terme est l'allocation-logement. Nous savons que les contraintes financières ne permettront pas au gouvernement de mettre ce projet en œuvre immédiatement, mais il continue à faire l'objet de sérieuses recherches. Le logement ou l'allocation-logement peut prendre bien des formes et les diverses options sont à l'étude. Une méthode pourrait être de fonder le Programme d'allocation-logement sur les mêmes indicateurs de difficultés financières qui ont été retenues pour le Régime canadien de renouvellement hypothécaire. En d'autres termes, l'allocation-logement pourrait être offerte aux gens qui dépensent plus de 30 p. 100 de leur revenu pour se loger.

Nombre de gens sont dans cette situation au Canada. Les personnes âgées à revenu fixe et les familles monoparentales qui s'efforcent de vivre avec un revenu égal ou inférieur au seuil de la pauvreté sont particulièrement touchées. Un programme d'allocation-logement pourrait leur être d'un secours inestimable pour les aider à chercher un meilleur logement ou à réduire les montants excessifs qu'elles doivent dépenser pour leur logement actuel. La raison qui m'amène à parler de cette initiative à long terme, c'est qu'il faut montrer clairement que le gouvernement non seulement agit maintenant, mais encore voit les besoins futurs en logement et fait des plans pour l'avenir, le tout dans le cadre d'une solide politique du logement. Le projet de loi C-89 qui est actuellement à l'étude à la Chambre est une étape très importante dans ce processus, et je recommande à tous les députés de l'adopter.

• (2040)

## [Traduction]

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de pouvoir faire quelques observations ce soir au sujet du bill C-89. Je suis extrêmement honoré que le ministre ait jugé bon de venir à la Chambre pour écouter mes sages propos, qu'il ait cessé de lire pendant une minute ou deux afin de connaître les préoccupations de mes électeurs qui subissent des pressions énormes à cause de la politique du gouvernement.

Le bill C-89 est probablement surestimé en ce qui concerne mes électeurs. Ce projet de loi sera présenté comme étant la solution la plus extraordinaire jamais apportée dans le domaine du logement. Toutefois, les Canadiens de la Colombie-Britannique ne croient pas que le projet de loi sera aussi utile. Le ministre va nous parler des 300,000 logements et des 70,000 emplois qui découleront de ce projet de loi. Je crois que c'est là un pas dans la bonne direction.

M. Deans: Ce ne sont que des sottises.

M. Rose: Vous dites?

M. Deans: Ce ne sont que des sottises.

M. Rose: Vous pensez que ce ne sont que des sottises. C'est là votre point de vue.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député devrait adresser ses observations à la présidence.

M. Rose: J'allais dire que les interpellations de l'opposition me donnaient déjà assez de mal sans que j'aie besoin de «l'aide» de quelqu'un de mon propre parti.

Une voix: Ramenez Stanley.

M. Rose: J'ai une histoire personnelle à raconter ce soir. Elle ne concerne pas mon collègue, parce que je ne crois pas qu'il convienne de parler des autres à la Chambre, mais de mon expérience personnelle.

En 1961, au plus profond de la dépression Diefenbaker, j'ai acheté pour ma famille une de ces petites maisons toutes simples, faites en série. C'était une maison pour ma femme et nos trois filles à Coquitlam. Elle coûtait \$13,000. C'était une maison modeste. Elle avait une superficie de 1,500 pieds carrés, trois chambres à coucher, une salle de bains et un sous-sol non aménagé. Il n'y avait pas de tapis et la route où elle était située n'avait même pas de trottoir ni de recouvrement.

M. Deans: C'était la misère dans ce temps-là.

M. Rose: J'avais une hypothèque à 6 p. 100 pour 20 ans. Les paiements s'élevaient à une centaine de dollars par mois—peut-être \$107, mais j'ai oublié parce qu'il y a bien longtemps de cela. Aujourd'hui, à cause des pressions du marché de l'habitation, on peut acheter le même genre de maison dans une municipalité de l'autre côté de la rivière, à Langley, pour \$70,000.

M. Deans: C'est du vol.

M. Rose: Le taux d'intérêt est de 19 p. 100 et les paiements de \$1,000 par mois, pas \$100. Il faut gagner \$40,000 par année pour avoir les moyens de payer une maison ce prix-là. Le plus intéressant de tout, c'est que la maison vaut \$35,000, mais que le terrain sur lequel elle est construite vaut aussi \$35,000.